TITRE SECOND - DISPOSITIONS PARTICULIERES

A. Annexe pédagogique

Le partenariat :

- Nom et Prénom de l'élève concerné :
- Date de naissance :
- Nom et qualité du tuteur dans l'entreprise : Monsieur
- Nom et qualité du (des) professeur(s) chargé(s) de suivre le deroulement du stage :

M. SATONY et M. GRELLIER professeurs d'atelier et M. MOREAU professeur(s) d'école

Les dates de la période de stage : du 11 décembre 2006 au 15 décembre 2006

Les horaires journaliers de l'élève stagiaire :

	MATIN				APRES-MIDI			
LUNDI	de	9h	à	12h	de	14h	à	18h
MARDI	de	9h	à	12h	de	14h	à	18h
MERCREDI	de	9h	à	12h	de	14h	à	18h
JEUDI	de	9h	à	12h	de	14h	à	18h
VENDREDI	de	9h	à	12h	de	14h	à	17h
SAMEDI	de	////////	à	//////////	de	//////////	à	//////////

34h

Définition de la période de stage en milieu professionnel : "stage d'application"

Objectifs et supports technologiques	Travaux envisagés
Objectifs de la période Dans l'entreprise, l'élève doit : -Découvrir les ambiances du monde professionnel -S'intégrer dans un milieu de travail en entreprise comportement et relation / communication -S'informer, poser des questions -Renseigner et compléter la feuille de bord journalière - Observer de nouvelles techniques et technologies - Participer aux tâches professionnelles de l'entreprise	De retour au Collège : - Rédiger un compte-rendu de stage dans lequel, l'élève devra : * présenter le lieu de stage, l'organisation de l'entreprise; * décrire les conditions de travail dans l'entreprise; * décrire les tâches observées, les productions réalisées; * décrire son travail de stagiaire concernant - ses réussites - ses difficultés **NB / Ces 4 paramètres sont les composants du dossier qui sera à présenter devant le jury d'examen "CFG" à la session de mai 98 lors de l'épreuve orale.**
Supports technologiques : abordés au Collège Spécialité : (SM) IMH - Le respect des règles de sécurité - L'organisation du poste de travail - L'analyse et la mise en oeuvre de matériaux/règles - La conduite du poste de travail "manuel et machine" ex : débit / coupe, usinages, assemblages/ montage, finition - le travail à partir de documents (plan ou croquis simple) - la maintenance des locaux et des postes de travail	Dans l'entreprise : A définir lors de notre rencontre préparatoire Spécialité du site : Métiers de l'automobile Tenant compte des objectifs, il est convenu ce qui suit : - Obligation de porter une tenue professionnelle dont les chaussures de sécurité. - Travaux et observations sous véhicule : • interdits sur chandelles ou sur cric • autorisés à la fosse ou sur le pont SANS JAMAIS avoir à manœuvrer ce dernier - Chaque jour et sur le lieu de stage le jeune s'acquite de ses tâches scolaires

Modalités de la concertation pour organiser la préparation et assurer le suivi

Après signature de la pré convention, un contact téléphonique permet de convenir

- d'une part, une date de rencontre, "professeur/entreprise", le 10 novembre 15h30 pour la préparation de la période, et,
- d'autre part, de définir les conditions du suivi

Une visite est annoncée le mardi ou le mercredi elle sera à convenir lors d'un contact téléphonique

Modalités d'habilitation :

Accord pour travail sur machines suite à la visite médicale du mois d'octobre

~~Pour la période de janvier, pas de travail sur machines dans l'attente d'une nouvelle visite médicale~~

ACADEMIE DE POITIERS

Vu les dispositions précisées aux articles respectifs du code du travail – du code de l'éducation – du code civil
Vu le décret n° 2003-812 du 26 août 2003, relatif aux modalités d'accueil en milieu professionnel d'élèves mineurs de moins de 16 ans
Vu la circulaire n° 2003-134 du 08 septembre 2003, relative aux mêmes modalités énoncées ci dessus pour le décret
Vu la délibération du conseil d'administration du collège en date du 12 / 12 / 03 approuvant la convention-type, ses annexes et les modalités
Vu la délibération du conseil d'administration du collège en date du 12 / 12 / 03 autorisant le chef d'établissement à conclure au nom de l'établissement toute convention de stage d'application en milieu professionnel conforme à la convention-type, ses annexes et les modalités.

CONVENTION COLLEGE / ENTREPRISE
relative aux stages d'application en milieu professionnel
des élèves de 3ème de l'Enseignement Général et Professionnel Adaptés

ENTRE

L'entreprise
Représentée par Monsieur . en qualité de Chef d'entreprise

d'une part, et

Le Collège G. Clemenceau rue des Voûtes BP.61 79140 CERIZAY
Représenté par Mme FRADIN Martine, en qualité de chef d'établissement, d'autre part ;

Pour la période du 11 décembre 2006 au 15 décembre 2006 , soit 1 semaine(s)

Il a été convenu ce qui suit concernant l'élève :

NOM : Prénom : Né(e) le :

Support professionnel d'enseignement (cochez la case) X Structures Métalliques – Métallerie
Métiers De La Mode – Habillement

TITRE PREMIER : DISPOSITIONS GENERALES

Article 1 : La présente convention a pour objet la mise en oeuvre, au bénéfice de l'élève désigné ci-dessus, d'un stage d'application en milieu professionnel réalisé dans le cadre de l'enseignement dispensé en classe de 3ème pour l'aider dans les démarches - de préparation de son examen - de construction de son projet personnel.

Article 2 : Les stages d'application en milieu professionnel sont prévus dans le cadre d'une formation préparatoire à une formation technologique ou professionnelle. Ils ont pour objectif de permettre aux élèves d'articuler les savoirs et savoir-faire acquis ou en cours d'acquisition dans l'établissement scolaire avec les langages techniques et les pratiques de monde professionnel.
Ils sont organisés dans les conditions fixées par les textes définissant chacune des formations suivies.
Les modalités de cette période de formation sont consignées dans l'annexe pédagogique (A) :

- durée, calendrier et contenu : voir la fiche d'organisation pédagogique et les annexes jointes ;
- conditions d'accueil de l'élève dans l'entreprise (ou l'organisme) ;
- conditions d'intervention des professeurs ;
- modalités de suivi et d'évaluation de la formation en milieu professionnel par l'équipe pédagogique et les professionnels, en application du règlement d'examen du diplôme préparé ;
- définition des activités réalisées par l'élève en entreprise (sur la base des objectifs généraux de la formation mis en œuvre dans les compétences issues des référentiels et en fonction des possibilités offertes par l'entreprise ou l'organisme d'accueil).

Article 3 : Les modalités de prise en charge des frais afférents à cette période ainsi que les modalités d'assurances sont définies dans l'annexe financière (B).

Article 4 : L'ensemble du document doit être signé par le chef d'établissement et le représentant de l'entreprise ou le responsable de l'organisme d'accueil de l'élève ; il doit en outre être visé par l'élève, et son représentant légal, par les enseignants chargés du suivi et par le tuteur d'entreprise.
La convention sera ensuite adressée à la famille pour information.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE DU STAGE D'APPLICATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

du 11 décembre. au 15 décembre 06

Stagiaire : ....élève en classe de 3è au Collège G. Clemenceau de CERIZAY

Entreprise d'accueil : Garage Ford BRESSUIRE rue du Gal André

Tuteur du stagiaire dans l'entreprise : Mr.....

Définition de la période de stage en milieu professionnel : Stage "CFG"

Objectifs et supports technologiques	Travaux Envisagés
Objectifs de la période Dans l'Entreprise : l'élève doit ; - Découvrir les ambiances du monde professionnel - S'intégrer dans un milieu de travail en entreprise comportement et relation / communication - S'informer, poser des questions - Renseigner et compléter la feuille de bord journalière - Observer de nouvelles techniques et technologies - Participer aux tâches professionnelles de l'entreprise	**De retour au Collège :** - Rédiger un compte-rendu de stage dans lequel, l'élève devra : * présenter le lieu de stage, l'organisation de l'entreprise * décrire les conditions de travail dans l'entreprise ; * décrire les tâches observées, les productions réalisées ; * décrire son travail de stagiaire concernant - ses réussites - ses difficultés NB : Ces 4 paramètres sont les composants du dossier qui sera à présenter devant le jury d'examen "CFG" à la session de mai lors de l'épreuve orale.
Supports technologies : abordés au Collège Spécialité : (SM) IMH - Le respect des règles de sécurité - L'organisation du poste de travail - L'analyse et la mise en oeuvre de matériaux / règles - La réalisation d'éléments le plus souvent unitaire - La conduite du poste de travail "manuel et machine" ex : débit / coupe, usinages, assemblages/montage, finition - le travail à partir de documents (plan ou croquis simple) - La maintenance des locaux et des postes de travail	**Dans l'entreprise : A définir lors de notre rencontre préparatoire** Spécialité du site : Métiers de l'automobile Tenant compte des objectifs, il est convenu ce qui suit : - S'assurer que chaque tâche même simple est contrôlée surveillée et vérifiée par le professionnel - Se limiter à l'utilisation de petits matériels et outils - l'entreprise met à disposition les équipements individuels de protection ; le stagiaire les utilise - -

Suite à notre entretien du vendredi 10 Nov. - 15h30 - au garage.....

Je vous communique,

LES TRAVAUX ENVISAGES

Dans l'Entreprise

Spécialité du site ; la mécanique automobile (essence et diésel)

Tenant compte des objectifs, il a été convenu ce qui suit :

S'INFORMER
- Identifier l'entreprise "personnes et fonctions" - Localiser sur un croquis les ≠ espaces
- Préciser les activités qui s'y font ainsi que les équipements respectifs
- Lister les appareils matériels et outillages utilisés par le professionnel.
- Recueillir de la documentation technique choisie ; après l'avoir demandée
- Poser des questions préalablement préparées ou spontannée, et noter les réponses
- Se renseigner sur les exigences et qualités requises pour ce métier et sur la formation à suivre

PARTICIPER
- Observer les gestes et les techniques de ce métier : écrire les termes professionnels utilisés

- S'appliquer à réussir convenablement des tâches simples suivant la consigne et après démonstration
- Assister le professionnel aux ≠ etapes des travaux d'entretien d'un véhicule
  - remplacer un filtre à air, un filtre à huile - contrôler et ajuster la pression des pneumatiques
  - signaler un degré d'usure sur un pneumatique - appliquer une méthode simple
  - changer un pneumatique étant guidé et contrôlé par le professionnel
- Aider aux opérations de démontage / remontage d'éléments de mécanique : observer aussi.
- Réaliser les tâches de nettoyage "aspirateur" et de lavage "en station" d'un véhicule d'occasion VO
- Respecter de manière absolue les biens du client dans les véhicules (mêmes accidentés)
- Effectuer les rangements d'outils et de matériels conformément aux habitudes du professionnel
- Nettoyer, balayer, ranger quotidiennement les zones et les postes de travail.
- Saluer poliment toutes personnes venant au garage

D. SATONY Professeur